



Annexe 06

Le 24 AVR. 2023

BORDEREAU D'ENVOI

à

M. Didier BERNEAUX
Commissaire-enquêteur
Mairie de Crapeaumesnil
1057 Grande rue
60310 CRAPEAUMESNIL

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
Délibération n°021/2023 Lassigny Avis projet parc éolien de la Planchette	01	Vous en souhaitant bonne réception.



Le Maire,

Laurent MAROT



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LASSIGNY
N° 021/2023**

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID : 060-216003475-20230413-D021_2023-DE

SLOW

Le mardi mille vingt-trois, le treize avril, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Lassigny sous la présidence de M. Laurent MAROT, Maire.

Date de convocation : 7 Avril 2023

Affichage : 7 Avril 2023

Nombre de membres : Du Conseil Municipal : 15

Présents : 13

Votants : 15

PRESENTS :

Mmes Sophie LEROUX, Catherine DUCHEMIN, Isabelle FOURNIER, Audrey MOUFLET, Aurore PELLIEU, Céline PRIGENT

MM. Laurent MAROT, José THIEBAUT, Bernard HOUYVET, Denis DUTRIAUX, Roger GOSSE, Patrice CUGNIERE, Frédéric FLAMAND

ABSENT(S) : /

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Mme Anne-Charlotte OPSTAL ayant donné pouvoir à Mme Catherine DUCHEMIN, M. Philippe LANOIS ayant donné pouvoir à M. José THIEBAUT

SECRETAIRE(S) DE SEANCE :

Mmes Sophie LEROUX et Catherine DUCHEMIN

OBJET : AVIS PROJET PARC EOLIEN DE LA PLANCHETTE A CRAPEAUMESNIL

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une enquête publique environnementale portant sur le projet d'un parc éolien de la Planchette à Crapeaumesnil est en cours jusqu'au 28 Avril 2023.

Le projet de ce parc porte sur la construction et l'exploitation de 5 éoliennes et de 2 postes de livraison.

La puissance unitaire des éoliennes serait de 4,2 MW maximum avec une puissance installée totale estimée à 21 MW ; la hauteur maximale en bout de pale serait de 180 mètres.

Analyse du dossier :

30 % des mâts éoliens installés en France le sont dans les Hauts-de-France alors que la Région représente 6% du territoire national. A ce jour, 3 000 mâts sont en service ou autorisés sur notre territoire,

Ce nouveau parc sera visible pour notre Commune depuis la rue de la Taulette et également depuis le cimetière Allemand,

Les pales seront aussi visibles de la rue Misacard malgré le clocher et également de la rue des Rouinettes,

Notre site archéologique la Tour Roland sera également impacté par la vue de ces 5 éoliennes,

L'implantation de ce parc est dans un axe migratoire principal qui porte atteinte à 5 espèces avifaune protégées en liste rouge, mais également à d'autres espèces en dehors de la liste rouge,



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LASSIGNY
N° 021/2023

Envoyé en préfecture le 18/04/2023
Reçu en préfecture le 18/04/2023
Publié le
ID 060-216003475-20230413-D021_2023-DE

La distance de sécurité par rapport à la RD 160 n'est pas respectée pour certaines d'entre elles,
En tant qu'ancien chef-lieu de canton, nous devons penser à la Commune de Fresnières qui verra:

- en partant vers Roye le parc éolien de Crapeaumesnil,
- en partant vers Lassigny le parc éolien de Canny-sur-Matz,
- en partant vers Amy le parc éolien de Candor.

Dans la révision de notre PLU, il nous est demandé de rendre de la surface agricole alors que, dans ce cas-là, des éoliennes sont implantées en pleine surface agricole avec une voirie pour y accéder. Cela est contradictoire,

Au vu de tous ces éléments, M. le Maire propose d'émettre un avis défavorable au projet de construction du « Parc éolien de la Planchette » à Crapeaumesnil.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité des voix (1 abstention : M. Roger GOSSE) d'émettre un avis défavorable au projet de construction du « Parc éolien de la Planchette » à Crapeaumesnil.

**Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme**

Lassigny, le 18 AVR. 2023



Le Maire,

Laurent MAROT